

**BULLETIN MENSUEL**

de

**l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing***Fondée le 20 Juin 1913*

Administration et Correspondance : 33, rue de l'Hôtel-de-Ville, MORET-SUR-LOING (Seine-&amp;-Marne)

Chèques postaux : Paris 569,34

Abonnement annuel (avec le *Bulletin* trimestriel) : 15 fr. ; pour les Membres de l'Association : 10 fr.

848 Membres

**EXCURSION DU DIMANCHE 8 MARS 1936****Visite du Laboratoire de Botanique du Muséum national  
d'Histoire naturelle**

sous la conduite de notre collègue R. GAUME

Le rendez-vous est fixé pour 10 heures *très précises*, devant l'Hôtel de la Direction du Muséum, 57, rue Cuvier, Paris, 5<sup>e</sup>.

Les Naturalistes visiteront tout d'abord l'admirable serre des Cactées, les nouvelles Galeries de Botanique, le Laboratoire de Cryptogamie (sous la direction de notre collègue M. Roger HEIM), le Laboratoire de Phanérogamie et les Galeries d'Herbiers (sous la direction de M. METMAN, conservateur de l'Herbier Cosson).

Ces différentes visites occuperont la matinée.

Déjeuner *ad libitum*.

L'après-midi, rendez-vous à 13 h. 45 *très précises*, au même endroit que le matin (Hôtel de la Direction, 57, rue Cuvier) pour la visite du Jardin alpin sous la conduite de notre collègue M. Camille GUINET, ingénieur horticole, attaché au Muséum.

*Remarques très importantes.* — La Compagnie du P. L. M. a rétabli le service des billets collectifs sous conditions de déposer les demandes aux gares de départ 4 jours avant la date de l'excursion, et de présenter au départ un groupe minimum de dix voyageurs, ou de payer pour dix. La réduction de prix accordée est de 50 % ; les collègues qui désireraient profiter de ces avantages sont priés de bien vouloir donner leur adhésion

pour le départ de la gare de Montargis, à M. E. SOUDAN,  
1, rue du Bon-Guillaume, Montargis (Loiret);

pour le départ de la gare de Nemours, à M. L. BOBIN, pharmacien à Nemours;

pour le départ de la gare de Moret, à M. le D<sup>r</sup> P. DUCLOS, rue Montrichard, Moret-sur-Loing;

pour le départ de Fontainebleau, à M. L. WEIL, 87 bis, rue Saint-Merry, Fontainebleau.

Le règlement des billets s'effectuera à la gare au moment du départ.

Ces facilités obligent les excursionnistes à voyager ensemble tant à l'aller qu'au retour.

*Horaire prévu.* — Départ de Montargis : 7 h. 17. — Départ de Nemours : 7 h. 56. — Départ de Moret : 8 h. 18. — Départ de Fontainebleau : 8 h. 32. — Arrivée à Paris : 9 h. 32.

*Retour* par la Gare de Lyon, départ de Paris à 17 h. 25 pour toutes les directions.

---

**Séance du lundi 10 février 1936 à Moret-sur-Loing**  
Présidence de M. le D<sup>r</sup> M. ROYER, membre administrateur

**Admission** des Membres présentés à la séance précédente.

Admission de M. Aurèle CHEVILLON, 60, rue Jean-Jaurès, Montargis (Loiret) (Réadmission).

**Présentations.** — M. Alphonse AUPROUX, bureau de tabac, 10, rue de Segogne, Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne), présenté par M. G. PANIER; commissaires-rapporteurs : MM. R. GREVOT et Ch. PÉRIN.

M. Charles BAUDRY, député, maire de Montereau (Seine-et-Marne), présenté par M. A. CHOLOT; commissaires-rapporteurs : MM. A. CAILLOUX et le D<sup>r</sup> M. ROYER.

M. Robert BAUDRY, négociant, 30, rue Adrien-Besnard, Montereau (Seine-et-Marne), présenté par M. A. CHOLOT; commissaires-rapporteurs : MM. A. CAILLOUX et le D<sup>r</sup> M. ROYER.

M. Lucien FOURNIER, employé de commerce, 2, place Jules-Ferry, Montargis (Loiret), présenté par M. Georges PRIOT; commissaires-rapporteurs : M. Roland STEINMETZ et M<sup>me</sup> Roland STEINMETZ.

M. Henri GUILLOT, pharmacien, 20, rue des Ecoles, Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne), présenté par M. G. PANIER; commissaires-rapporteurs : MM. E. MOUSSOIR et L. ROBINET. — *Mycologie*.

M<sup>me</sup> Jeanne HUBERT, institutrice-adjointe à l'École des Filles, Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), présentée par M<sup>me</sup> SCHVESTER; commissaires-rapporteurs : M. le D<sup>r</sup> P. DUCLOS et M<sup>me</sup> Victor MARTIN.

M. Albert OUVRÉ, sénateur, conseiller général de Seine-et-Marne, 42, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>, présenté par M. A. CHOLOT; commissaires-rapporteurs : MM. A. CAILLOUX et M. Georges SAINT-ANDRÉ.

M. Eugène SAINT-SIMON, retraité, Nogent-sur-Vernisson (Loiret), présenté par M. R. GAUTHIER; commissaires-rapporteurs : MM. P. MARLIN et R. MARCHENOIR.

**Nomination d'un Membre bienfaiteur.** — Le Président annonce que M. Gabriel COGNACQ vient de verser au Trésorier une somme de 500 francs. Aux termes de l'article III des Statuts, modifié le 12 décembre 1920, M. Gabriel COGNACQ est proclamé Membre bienfaiteur de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing.

**Changements d'adresse.** — M. le colonel F. GRUARDET, Fraisans (Jura).

M. Henri JOUARD, 45, rue Lamartine, Dijon (Côte-d'Or).

M. le D<sup>r</sup> Fernand LARROUSSE, 15, boulevard de Lyon, Strasbourg (Bas-Rhin).

**Démissions.** — MM. R. BINI et L. LODDÉ ont adressé leur démission.

**Radiations.** — MM. A. ARTIS, R. ARTIS, le D<sup>r</sup> R. BERNARD, G. CHAUDOIR, R. CRÉTOIS, M<sup>me</sup> POOLE-SMITH et M. J. SOULINGEAS sont radiés pour refus de régler la cotisation après réception des publications, malgré de nombreux rappels.

---

## La Mycologie pratique dans la région de Fontainebleau

par L. WEIL

La vulgarisation de la connaissance des champignons a fait depuis une trentaine d'années d'énormes progrès. Doit-on s'en réjouir ? Doit-on le déplorer ? On pourrait le déplorer pour quelques raisons. La principale est que le nombre de ramasseurs devient considérable. Des espèces banales tendent à diminuer et même à disparaître. Citons à ce point de vue la vulgaire girolle (*Cantharellus cibarius* Fr.) que l'on rencontrait il y a 25 ans encore aux portes de Fontainebleau, aux environs du Carrefour de Maintenon ou de la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, par exemple et qu'il faut maintenant aller chercher dans des cantons éloignés quand les ramasseurs des villages bordant la forêt en ont laissé. Différentes hypothèses ont été formulées au sujet de cette rareté croissante, depuis la guerre, des espèces comestibles communes. Le fait indiqué plus haut doit seul, à mon avis, entrer en ligne de compte.

Que des mycophages ou à la rigueur quelques malheureux pour se procurer quelques sous, récoltent des champignons, le mal n'est pas grand ; ce qu'il faut regretter est la méthode pratiquée par de véritables commerçants et qui consiste à faire battre une région importante par plusieurs personnes marchant en ligne. Il est facile de se rendre compte que les cryptogames étant arrachés à tort et à travers, au besoin avec du mycélium, la zone en question risque d'être privée pendant plusieurs années de champignons comestibles.

Les espèces comestibles vendues sur les marchés sont souvent présentées dans un état de saleté remarquable : terre, mousse, brindilles de bois, tout est jeté pêle-mêle dans le panier. Les échantillons véreux contribueront à emplir la corbeille et bien des acheteurs s'étonnent de ce qu'à peine le tiers du lot acheté soit utilisable après épluchage. De plus, le sable s'infiltrant entre les lames rendra le nettoyage quasi impossible. La sensation du sable qui craque sous la dent gâte la dégustation du meilleur plat de champignons. Un conseil en passant : le champignon doit être nettoyé sur le terrain avec le soin le plus minutieux.

Il faut reconnaître cependant que parmi les champignons présentés sur le marché de Fontainebleau, ne se glissent pour ainsi dire jamais d'espèces vénéneuses ou mortelles. Cependant

notre ancien président Ch. FAUVELAIS avait repéré dans le panier d'une marchande des échantillons d'une Clavaire (*Clavaria stricta* Pers.) sinon mortelle, tout au moins dangereuse, son ingestion provoquant de graves troubles digestifs. Il intervint auprès de la commerçante qui refusa d'écarter les champignons en question. Il fallut la présence du commissaire de police pour décider la marchande à éliminer les espèces nocives.

Les marchandes présentent presque toujours les mêmes espèces : Morilles (dont le prix varie entre 20 et 25 francs le demi-kilo), Cèpes (4 à 5 francs), pied de mouton, girole (5 à 6 francs), Charbonnier, Coimelle, Trompette de la mort (2,50 à 3 francs), plus rarement Lactaire délicieux ou Coprin chevelu. A noter qu'en 1935 il y eut une telle abondance d'Amanite des Césars que pendant plusieurs semaines des ramasseurs en vendirent de pleins paniers sur le marché de Fontainebleau. Cet excellent champignon, extrêmement rare dans la région provenait surtout des bois de Champagne et de Valence.

Si la diffusion de la science des champignons (tout au moins par son côté pratique) a eu peut-être l'inconvénient que nous signalons plus haut, elle a eu d'un autre côté un avantage considérable : les empoisonnements deviennent de plus en plus rares. Si la Presse durant la saison de pousse signale la mort ou tout au moins l'état alarmant de quelques imprudents, il faut avouer que pour l'ensemble des « chasseurs » de cryptogames le pourcentage des empoisonnements est extrêmement réduit. En particulier à Fontainebleau on ne signale jamais de personnes souffrant de troubles graves après ingestion de champignons. Cependant l'espèce la plus mortelle, l'Amanite phalloïde, foisonne en forêt. Les empoisonnements sont d'une manière générale plus fréquents dans les pays non forestiers ! Des ramasseurs peuvent mêler, par accident, à d'excellents champignons de prairie certaines formes d'Amanite phalloïde. Et le malheur arrive ! Avouons que pour les non-initiés la dangereuse Amanite peut-être *grosso-modo* confondue avec la Russule palomet (*Russula virescens* Sch.).

En 1918 des Annamites en garnison à Fontainebleau cueillirent des Amanites, les préparèrent et les trouvèrent excellentes. Ils moururent à l'hôpital après d'atroces souffrances. C'est le seul cas mortel enregistré à Fontainebleau depuis de très longues années (Voir à ce sujet : L. DUFOUR, Annamites et Amanites; *Bull. Soc. mycol. Fr.*, XXXIV, [1918], p. 202).

La rareté des accidents est due à l'activité du groupe mycologique dirigé depuis sa fondation par notre Président d'honneur M. L. DUFOUR et aux expositions annuelles organisées depuis quelques années avec le concours de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing.

**A propos du Doryphore de la Pomme de Terre,  
*Leptinotarsa decemlineata* Say [COL. CHRYSOMELIDAE]**

par le D<sup>r</sup> Maurice ROYER

L'étude que j'ai publiée dans le *Bulletin des Naturalistes de la Vallée du Loing*, XVIII, [1935], pp. 82-97, sur le Doryphore de la Pomme de Terre, m'a valu de la part de notre collègue M. le Colonel GRUARDET, l'auteur bien connu du « Catalogue des Coléoptères de la Forêt de Fontainebleau » une longue lettre de laquelle il y a lieu d'extraire de précieux renseignements que nos collègues cultivateurs, atteints l'année dernière par le malfaisant insecte, liront certes avec le plus vif intérêt.

Tout d'abord, M. le Colonel GRUARDET a été profondément stupéfié des dispositions préfectorales, adoptées vraisemblablement par tous les services officiels des départements contaminés. Les mesures draconiennes, pour la plupart inapplicables, et incontestablement dangereuses si elles sont pratiquées par des personnes non initiées à la manipulation des produits chimiques, les sanctions qui venaient s'ajouter menaçantes ont certainement créé chez la plupart des cultivateurs dont les cultures furent contaminées un sentiment de panique dont l'effet le plus immédiat peut se résumer en cette formule : « attendre et ne rien dire » !

Les conseils éclairés, dus à l'expérience de plus de 50 années de chasse aux Coléoptères, que nous donne notre collègue, seront infiniment plus opérants que tous les arrêtés élaborés dans un bureau.

Voici ce que nous écrit notre collègue de Fraisans (Jura) :  
« J'ai fait connaissance du Doryphore dans le courant de 1935 seulement, au moins dans son élément naturel, en ayant déjà entendu parler puisqu'il fait assez de bruit depuis quelques années. J'attendais son apparition dans la région de Fraisans pour l'ajouter à ma collection.

« Mon opinion définitive, appuyée par un exemple typique, est que cet insecte est un des plus faciles à détruire, sans avoir

besoin des mesures draconiennes préconisées par l'Administration, et sans se servir des méthodes chimiques qui sont dangereuses, coûteuses et *absolument inefficaces*. Et ce dernier point l'expérience le prouve.

« Pour cette destruction, je dirai même cet anéantissement, il faut *s'attaquer aux larves*.

« Celles-ci mettent environ 3 semaines pour se développer complètement. C'est plus de temps qu'il n'en faut pour n'en laisser échapper *aucune*. Elles sont, presque dès l'éclosion, extrêmement visibles, surtout au bout de quelques jours. A 20 jours on les distingue à plusieurs mètres, boules rouges sur les feuilles vertes. Enfin elles sont groupées par îlots, car elles ne voyagent pas, se contentant quand le pied sur lequel elles ont pris naissance ne peut plus les nourrir, de se rendre sur les pieds voisins.

« Quand on connaît bien ces détails, le reste n'est qu'un jeu. Il suffit, lorsqu'on découvre un îlot de larves, de prendre celles-ci une par une avec les doigts (ou des pinces si l'on est trop délicat) et de les introduire dans un flacon à large goulot contenant un fond de pétrole ou d'essence, de préférence à la benzine dont le prix est plus élevé. En quelques minutes, on peut ainsi enlever de son îlot *tous ses habitants*, même s'ils sont au nombre de plusieurs centaines.

« Ensuite on peut aller trouver le Maire.

« Bien entendu, ne pas secouer les plants de façon à faire tomber les larves qui se tiennent sur les feuilles, car une fois à terre, elles deviennent difficiles à découvrir.

« Recommencer le même travail deux ou trois jours après pour enlever ce qui a été oublié la première fois.

« Si on trouve des insectes parfaits, et c'est peu probable, ceux qui ont pondu ayant disparu leur rôle terminé, et les autres étant encore en enfance, on les ajoutera au contenu du flacon.

« La première chose à apprendre aux cultivateurs et aux enfants principalement, qui me paraissent tout désignés pour chercher les îlots de larves et introduire celles-ci dans les flacons asphyxiants est la façon de vivre des larves. Le reste n'est plus qu'une question de surveillance des champs de pommes de terre, surveillance à exercer dès la fin de mai ou le début de juin, époque d'apparition des premières attaques.

« Et l'on conçoit très bien que si, au début de la première génération de l'année, on voulait faire cette opération sur tout

le territoire français, la deuxième génération ne serait plus qu'un souvenir.

« C'est cette façon de faire que j'ai indiquée et exécutée devant quelques cultivateurs de ma région, et fait connaître à ceux qui n'ont pas encore vu le Doryphore. Dans tous les cas, je suis bien certain qu'à Fraisans, cette bestiole n'est plus l'épouvantail à sanctions qu'indique l'arrêté préfectoral de Seine-et-Marne. »

\*  
\*\*

Il est incontestable que les réflexions de notre collègue sont frappées au coin du bon sens; il est bien regrettable que les « Officiels » n'aient pas cru devoir faire appel à l'expérience des vieux chasseurs de Coléoptères qui les auraient probablement édifiés. Nous espérons que ces conseils seront vivement appréciés de ceux de nos collègues qui ont eu l'occasion de constater dans leurs cultures la présence du Doryphore; nous comptons parmi nos membres de nombreux instituteurs qui peuvent, en diffusant parmi leurs élèves ces notions élémentaires, faire certainement pour la lutte contre le Doryphore une œuvre des plus efficaces, en tous cas moins dangereuse que la manipulation maladroite de sels arsenicaux.

*Le Secrétaire général-Gérant,*  
Maurice MORINET

*Achévé d'imprimer le 21 février 1936.*